

La Mallette du Dirigeant Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises

Les objectifs

1. Appréhender les fondamentaux d'une démarche écoresponsable
2. Interroger le positionner de son entreprise par rapport à cette démarche
3. Etablir une stratégie écoresponsable
4. Sélectionner les bons partenaires

Programme

1. Les fondamentaux du développement durable

- a. Qu'est ce que le développement durable ?
- b. Quels sont les enjeux ?
- c. Ce qu'est et ce que n'est pas le développement durable
- d. Les notions fondatrices : économiques, sociales, environnementales
- e. Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise etc.
- f. Les engagements actuels des entreprises écoresponsables
- g. Les textes réglementaires incontournables
- h. La responsabilité sociétale des entreprises

Programme

- 2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable**
 - a. Améliorer la performance énergétique de son entreprise
 - b. S'engager dans la transition énergétique
 - c. Les principales notions à acquérir pour réaliser son bilan énergétique
 - d. Etablir un plan d'actions pertinent :
 - e. Réduire son bilan carbone, penser en cycle de vie des produits
 - f. Les principales notions à acquérir pour réaliser :
 - g. Lire et exploiter le bilan carbone, chercher les pistes d'amélioration
 - h. Le plan de mobilité : de l'obligation à l'opportunité
 - i. La notion de cycle de vie du produit
 - j. Principes et méthodes d'écoconception
 - k. Enjeux pour l'entreprise
 - l. La communication environnementale associée

Programme

3. Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien

- a. Les fondamentaux de l'économie circulaire
- b. Biodiversité et entreprise

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

- a. Identifier ses besoins
- b. Définir son niveau d'exigence
- c. Elaborer son cahier des charges
- d. Evaluer et sélectionner ses fournisseurs
- e. Suivre les conditions d'exécution

5. Valoriser sa démarche écoresponsable

- a. Mettre en avant sa démarche écoresponsable et communiquer sur celle-ci

6. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

- a. Etre responsable dans sa vie quotidienne
- b. S'y retrouver dans les logos, les labels et certifications

1. Les fondamentaux du développement durable

A. Qu'est ce que le développement durable ?

Définition officielle du développement durable :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir».

Rapport Brundtland (1987)

Concrètement, cela signifie que l'humanité doit se développer en prenant en compte les aspects économiques, mais aussi en respectant l'environnement, et en créant les conditions d'une société juste et harmonieuse.

1. Les fondamentaux du développement durable

b. Quels sont les enjeux ?

A partir de la deuxième moitié du 19ème siècle, les sociétés occidentales commencent à constater que leurs activités notamment économiques et industrielles ont un impact significatif sur l'environnement et sur l'équilibre social.

3 enjeux majeurs :

- Préserver l'environnement
- Favoriser la cohésion sociale
- Promouvoir une économie responsable

1. Les fondamentaux du développement durable

c. Ce qu'est et ce que n'est pas le développement durable

« Assurer un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »



1. Les fondamentaux du développement durable

d. Les notions fondatrices : économiques, sociales, environnementales

➤ Enjeux économiques

Il s'agit de concilier la viabilité d'un projet, d'une organisation (performance économique) avec des principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social.

le prix des biens et services doit refléter le coût environnemental et social de l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des ressources à la valorisation, en tenant compte de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation.

1. Les fondamentaux du développement durable

d. Les notions fondatrices : économiques, sociales, environnementales

➤ Enjeux économiques

Quelques pistes identifiées :

- Développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. Ex : le commerce équitable, le microcrédit, le micro-don,
- Répartir les richesses et les bénéfices de façon plus juste,
- Intégrer le coût social et environnemental dans le prix des produits,
- Chercher à développer le tissu économique local.

1. Les fondamentaux du développement durable

d. Les notions fondatrices : économiques, sociales, environnementales

➤ Enjeux économiques

Quelques méthodes alternatives :

- Economie circulaire : réduire, récupérer, recycler, réparer au lieu de produire
- Economie de la fonctionnalité : payer pour un service ou pour l'usage d'un bien au lieu du bien lui-même. Ex : auto-partage, habitat collectif, location de pneu aux kilomètres parcourus, vente de l'usage des photocopieurs et de leurs services...
- Consommation collaborative ou économie du partage, dont le principe repose sur la mutualisation des ressources (compétences, temps, argent, biens) à travers de nouvelles formes d'échanges entre particuliers (partage, troc, échange, location) ainsi que les nouveaux styles de vie collaboratifs (crowdfunding, coworking, colunching ...).

1. Les fondamentaux du développement durable

d. Les notions fondatrices : économiques, sociales, environnementales

➤ Enjeux sociaux

Capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens.

- *Lutter contre l'exclusion et les discriminations, c'est-à-dire respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires...), donner l'accès aux droits sociaux pour tous*
- *Favoriser la solidarité*
- *Contribuer au bien-être*
- *Valoriser les territoires*

1. Les fondamentaux du développement durable

d. Les notions fondatrices : économiques, sociales, environnementales

➤ Enjeux environnementaux

Constat de rareté et de finitude des ressources naturelles se traduit par la nécessité de protéger ces grands équilibres écologiques pour préserver nos sociétés et la vie sur Terre.

- *Economiser et préserver les ressources naturelles*
- *Protéger la biodiversité, c'est-à-dire maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes*
- *Eviter les émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique*
- *Gérer et valoriser les déchets*

1. Les fondamentaux du développement durable

e. Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise etc.

➤ Le citoyen

Contribution au développement durable par des gestes écologiques et citoyens (maison, travail, déplacements, modes de consommations etc.)

Sensibilisation de leur entourage aux bons gestes et attitudes à adopter.

1. Les fondamentaux du développement durable

e. Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise etc.

➤ Les gouvernements

Pour atteindre les objectifs de développement durable : nécessité d'une politique d'État qui comprenne une politique globale applicable à l'administration publique, des politiques publiques convenues entre le gouvernement et la société, et une politique commune permettant la participation des citoyens.

Mise en œuvre d'actions communes entre les sociétés et leurs gouvernements associée à un suivi de leur état d'avancement et de leurs incidences, ainsi que le renforcement des institutions et l'ouverture à la participation de nouveaux acteurs à la conception et à l'exécution de politiques publiques liées aux objectifs

1. Les fondamentaux du développement durable

e. Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise etc.

➤ Les collectivités locales

Mise en œuvre d'une politique de développement durable au sein de leurs territoires, en impliquant tous les acteurs dans une démarche de démocratie participative.

1. Les fondamentaux du développement durable

e. Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise etc.

➤ Les Organisations Non Gouvernementales

Objectifs de protection de l'environnement ou humanitaire.

Participent au développement durable par leurs actions découlant de leurs convictions écologiques et leurs démarches humanitaires.

1. Les fondamentaux du développement durable

e. Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise etc.

➤ L'entreprise

Intégration du développement durable au sein de sa stratégie.

Modification, adaptation du fonctionnement afin de protéger l'environnement, contribuer à l'équité sociale en permettant aux collaborateurs de travailler dans de bonnes conditions, limiter la consommation de ressources et les pollutions de l'environnement et impliquer leurs parties prenantes dans sa démarche de développement durable.

1. Les fondamentaux du développement durable

f. Les engagements actuels des entreprises écoresponsables

- **Environnemental** : réduire les émissions de gaz à effet de serre et de toute autre substance affectant la couche d'ozone.
Permettre une meilleure utilisation et une meilleure gestion de l'énergie.
Protéger la biodiversité.

- **Social** : maintenir et améliorer les conditions de travail.
Permettre un transfert des connaissances et des compétences à l'ensemble des parties prenantes.
Permettre une répartition adéquate des richesses.
Favoriser l'ancrage dans le milieu etc.

- **Economique** : augmenter l'efficacité de l'entreprise et du secteur d'activité.
Favoriser les bonnes pratiques et les relations commerciales.
Favoriser l'innovation.
Favoriser l'approvisionnement responsable.

1. Les fondamentaux du développement durable

f. Les engagements actuels des entreprises écoresponsables

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE...

- MESURE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL
- UTILISE LES TECHNOLOGIES LES PLUS PROPRES
- GARANTIT DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL
- FAVORISE LA DIVERSITÉ
- FABRIQUE DES PRODUITS ET SERVICES VERTS
- ICI FAVORISE L'EMPLOI LOCAL
- EST OUVERTE AU DIALOGUE
- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
- MON ENTREPRISE EN 2050 EST SOLIDE ET PÉRENNE!

novethic.fr

1. Les fondamentaux du développement durable

g. Les textes réglementaires incontournables

- Grenelle de l'environnement (2007) : charte de l'environnement intégrée dans la constitution française.
Stratégie nationale de développement durable.
- Agenda 21 : guide de mise en œuvre du développement durable au niveau d'un pays.
Principe lancé lors du sommet de Rio (1992).
Difficultés de mise en œuvre au niveau international. Lourdeur des 2500 recommandations.
- Agenda 21 local : déclinaison à l'échelle d'un territoire.
- Grenelle II : obligation audit énergétique

1. Les fondamentaux du développement durable

h. La responsabilité sociétale des entreprises

- Apparition lors du sommet de Rio (1992)
- Livre vert (2001), définition par la commission européenne de la RSE :
« intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ».
- Loi NRE (15/05/2001) : obligation pour les entreprises relevant du droit français, faisant appel public à l'épargne en France, la publication d'informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités dans leur rapport annuel.
- Loi « Grenelle 2 » (12/07/2010) : élargissement de l'obligation d'information dans le rapport de gestion et validation par un organisme indépendant

1. Les fondamentaux du développement durable

h. La responsabilité sociétale des entreprises

- La notion de RSE fait référence aux enjeux sociaux et sociétaux :
 - Conditions de travail et lutte contre les discriminations
 - Équilibre entre vie privée et vie professionnelle
 - Promotion de la santé et du bien être au travail
 - Diversité

- Formalisation par des accords nationaux (égalité professionnelle, charte de la diversité) ou mondial.

- Facteur de dialogue et d'innovation.

- Démarche de RSE comme vecteur d'attractivité pour les candidats et fidélisation des talents.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

a. Améliorer la performance énergétique de son entreprise

- Consommer moins d'énergie pour un volume produit identique
- Diminution du cout de revient du produit
- Meilleure résistance face aux évolutions imprévisibles (prix, approvisionnement)
- Emergence d'innovation (valorisation, récupération d'énergie thermique, amélioration des procédés etc.)
- Réduction des gaz CO2 (et donc gaz à effet de serre : GES)
- Vecteur de fédération au sein de l'entreprise
- Mise en valeur des efforts de l'entreprise pour une meilleur image

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

b. S'engager dans la transition énergétique

- Prise en main du poste énergie de l'entreprise : nécessite la définition d'objectifs, de méthodes, la prise de décision.
- Chef d'entreprise : performance énergétique comme élément à part entière de la performance globale de l'entreprise.
- Loi de transition énergétique pour la croissance verte (18/08/2015) :
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Développement de l'innovation, investissements et emplois dans les usages et solutions bas carbone.
 - Développement de l'offre de solutions énergétiques viables
 - Défense de la compétitivité des industries françaises.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

c. Les principales notions à acquérir pour réaliser son bilan énergétique

Seuils de déclenchement de l'obligation de réalisation du bilan énergétique :

- Effectif supérieur à 250 personnes,
- Chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros,
- Total du bilan supérieur à 43 millions d'euros.

Le dépassement de l'un des seuil déclenche l'obligation.

Le dépassement de seuil doit être réalisé sur 2 exercices consécutifs.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

c. Les principales notions à acquérir pour réaliser son bilan énergétique

- Etape clé pour toute démarche de maîtrise de l'énergie.
- Auditeur interne ou externe.
- Identification des gisements d'économie d'énergie.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

d. Etablir un plan d'actions pertinent

➤ Agir sur les comportements

Nécessité de mobiliser les collaborateurs : forte implication de la chaîne hiérarchique.

Intégration de la démarche dans la durée en évitant les approches « à court-terme ».

Création de poste de responsable énergie : organisation interne permettant de disposer de compétences techniques et de l'autorité nécessaire et moyens suffisants.

PME/PMI : solutions externalisées ou mutualisées.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

d. Etablir un plan d'actions pertinent

➤ Les méthodes de travail

- Système de Management de l'énergie (SME)
- Plans climat-énergie territoriaux

➤ Programme d'actions

- Sensibilisation, formation des collaborateurs
- Liste des actions avec les coûts, gains et retour sur investissement
- Cohérent dans le temps (et intégrant les spécificités du site).

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

d. Etablir un plan d'actions pertinent

➤ Raisonner énergies renouvelables

Les énergies renouvelables : source d'énergie inépuisable (solaire, éolien, géothermie).

Avantages :

- Plus propres que les énergies fossiles et fissiles
- Ecologiques
- Disponibles en masse
- Gratuites (après rentabilisation des installations de production)

Inconvénients :

- Coûts importants d'achat des installations
- Production étroitement liée aux conditions météo (éolienne, panneaux solaires par ex).

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

e. Réduire son bilan carbone, penser en cycle de vie des produits

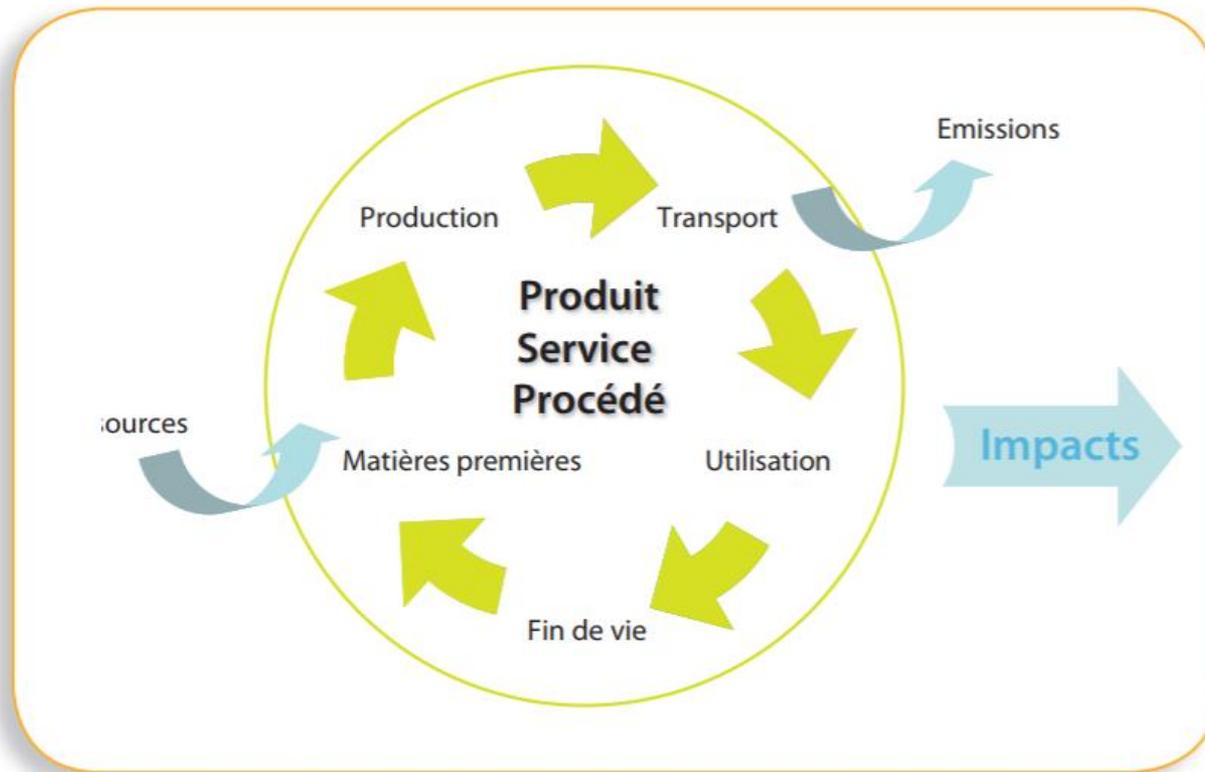
Evaluation de l'impact environnemental, depuis l'extraction des matières premières nécessaires à son élaboration jusqu'à son élimination en fin de vie.

Analyse d'un produit ou d'un service.

Comparaison des charges environnementales des différents produits, processus ou systèmes entre eux ainsi que les différentes étapes du cycle de vie d'un même produit.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

e. Réduire son bilan carbone, penser en cycle de vie des produits



Concept de l'analyse par cycle de vie.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

e. Réduire son bilan carbone, penser en cycle de vie des produits

Quelques notions :

- Scope 1 : émissions directes (combustion d'énergie) des sources fixes et mobiles
- Scope 2 : émissions indirectes associées à l'énergie
- Scope 3 : émissions achats, immobilisation, fret amont, déplacements des salariés, déchets...

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

f. Les principales notions à acquérir pour réaliser :

➤ Le bilan carbone de son entreprise

Périmètre du bilan carbone :

- Scope 1 : émissions directes (combustion d'énergie) des sources fixes et mobiles
- Scope 2 : émissions indirectes associées à l'énergie
- Scope 3 : émissions achats, immobilisation, fret amont, déplacements des salariés, déchets...

Analyse mono-critère avec un large faisceau.

Etude transversale des sources d'émission de GES de l'entreprise.

Objectif : recenser l'intégralité de ses consommations directes ou indirectes d'énergies fossiles.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

f. Les principales notions à acquérir pour réaliser :

- Le bilan des gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise

Bilan GES réglementaire issu des obligations contenu dans le décret N° 2011-829 du 11 juillet 2011.

Concerne :

Toutes les personnes morales de droit privé (entreprises, association, etc.) de plus de 500 salariés en France métropolitaine et de plus de 250 salariés les régions et départements d'outre-mer, les personnes morales de droit public de plus de 250 salariés et les collectivités de plus de 50 000 habitants.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

f. Les principales notions à acquérir pour réaliser :

- Le bilan des gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise

Périmètre du BEGES :

- Scope 1 : émissions directes (combustion d'énergie) des sources fixes et mobiles
- Scope 2 : émissions indirectes associées à l'énergie

En fonction des résultats : mise en place d'actions :

- Améliorer la politique énergétique des bâtiments, production
- Réaménager les circuits logistiques de l'entreprise
- Initier une politique de formation / sensibilisation aux enjeux énergie/climat

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

g. Lire et exploiter le bilan carbone, chercher les pistes d'amélioration

Outils de calcul et logiciels pour mesures les GES.

Détermination et localisation des postes énergivores, afin de mettre en place des actions prioritaires de réductions au niveau de ces derniers.

Exploitation des données :

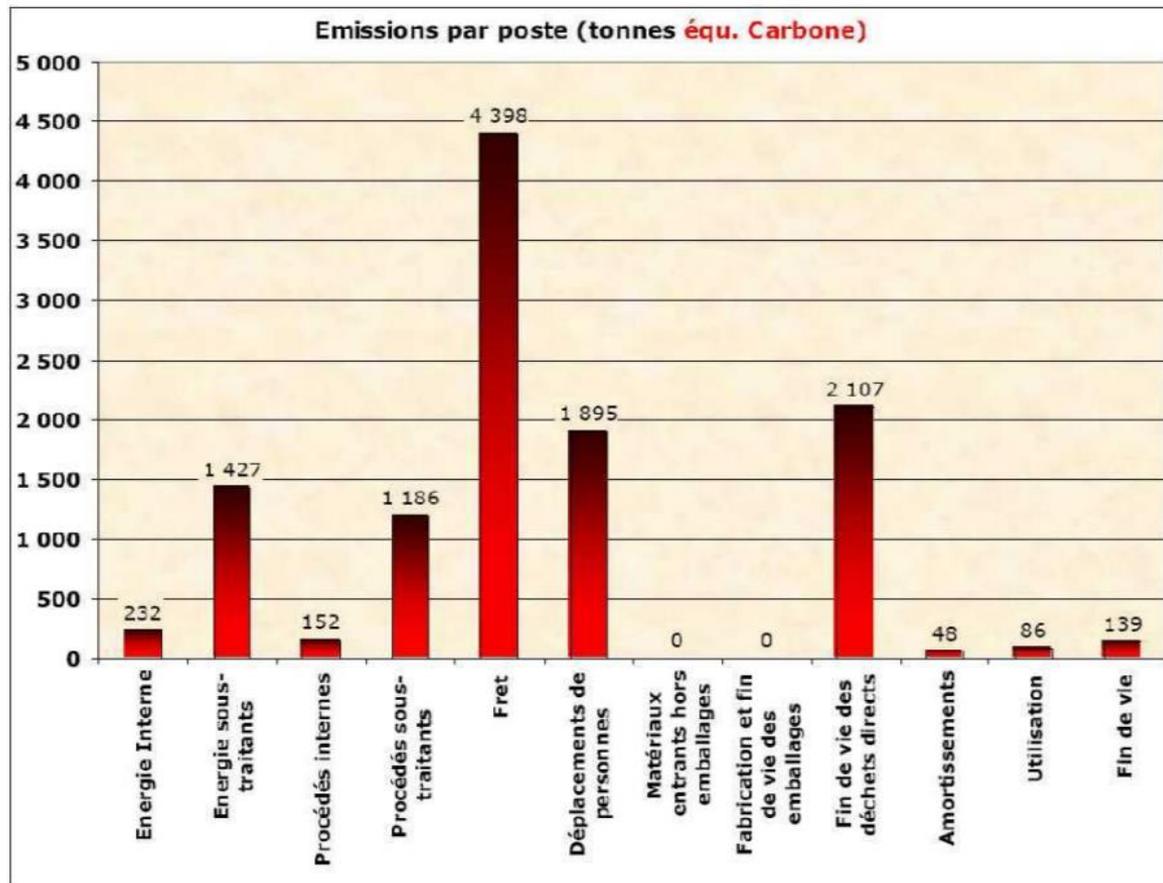
- Etablissement du bilan des émissions
- Propositions de piste d'action
- Analyse économique de la dépendance énergétique de l'entreprise.

Plan de réduction des émissions:

- Pistes d'actions intégrant les objectifs de réduction (classification en fonction du potentiel de réduction et difficultés de mise en œuvre : cout, organisation)
- Actions immédiates : réduction GES sans investissement
- Actions prioritaires : court terme car fort potentiel de réduction
- Actions stratégiques : modification importante de la production

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

g. Lire et exploiter le bilan carbone, chercher les pistes d'amélioration



2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

h. Le plan de mobilité : de l'obligation à l'opportunité

PDM : ensemble de mesures visant à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

Concerne les trajets domicile/travail mais aussi les transports de marchandise, déplacements professionnels des collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires etc.

Illustrations :

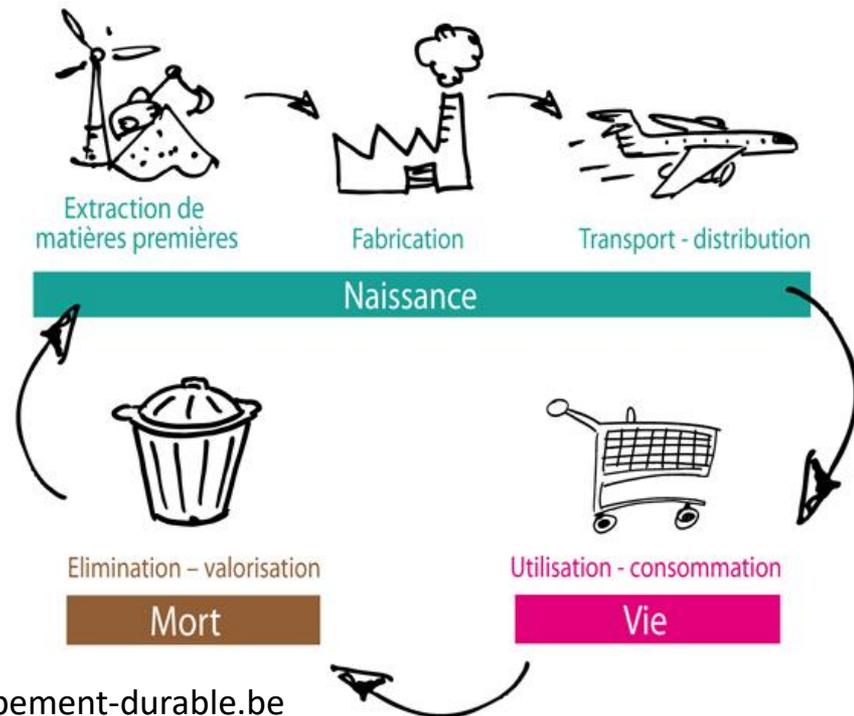
- Promotion du vélo ou encouragement à l'utilisation des transports publics
- Aménagement des horaires de travail
- Mise en place d'un service d'autopartage
- Incitation au covoiturage

Obligatoire pour les entreprises de plus de 100 salariés depuis le 1^{er} janvier 2018.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

i. La notion de cycle de vie du produit

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA VIE D'UN PRODUIT



2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

j. Principes et méthodes d'écoconception

Principe : intégration de la protection de l'environnement dès la conception des produits (des biens ou des services).

Objectif : réduire les impacts environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie : extraction des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie.

Réduire, de manière préventive les impacts environnementaux, tout en conservant la qualité d'usage des produits.

Arbitrage : décider en connaissance de cause, entre les coûts économiques et coûts environnementaux. Equilibre à trouver entre les différentes options de conception.

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

j. Principes et méthodes d'écoconception

Une approche globalisée :

- Toutes les étapes du cycle de vie du produit prises en compte
- Plusieurs critères pris en compte (consommation de matière et d'énergie, rejets dans les milieux naturels et effet sur le climat et biodiversité)
- Implication de l'ensemble des parties prenantes.

Trois axes de mise en œuvre :

- Technique : nouveaux procédés de fabrication
- Commerciale : communication, mode de distribution ou tarification
- Organisationnelle : développement de partenariats

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

j. Principes et méthodes d'écoconception

Méthodes :

- Démarche exhaustive
- Démarche sélective

4 niveaux d'écoconception :

- Amélioration du produit ou du service
- Re conception du produit
- Innovation des fonctions
- Innovation du système

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

k. Enjeux pour l'entreprise

- Enjeux économiques : réduction des coûts
- Enjeux environnementaux : agir dans une dimension écologique
- Enjeux sociaux : bien être des salariés

2. Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

I. La communication environnementale associée

- Business vert, opportunité marketing.
- Comportement écoresponsable : tendance actuelle et attente des consommateurs.
- Argument de confiance (écolabels)
- Faire participer le consommateur à la protection de l'environnement
- Mise en avant par les pouvoirs publics des problématiques d'environnement et de développement durable : avantage pour les entreprises de pouvoir communiquer sur un argument durable.
- Atout concurrentiel

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

a. Les fondamentaux de l'économie circulaire

- Comprendre les principes de l'économie circulaire

La société de consommation a augmenté les prélèvements en ressources naturelles.

L'économie circulaire vise à limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

a. Les fondamentaux de l'économie circulaire

L'économie circulaire
3 domaines, 7 piliers



3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

a. Les fondamentaux de l'économie circulaire

- Comprendre les principes de l'économie circulaire
 - Production et offre de biens et services : approvisionnement durable en ressources
 - Consommation : achat responsable, meilleure utilisation des produits (réemploi et réparation)
 - Gestion des déchets : favorisation du recyclage.

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

a. Les fondamentaux de l'économie circulaire

➤ Les acteurs de l'économie circulaire

- **Les entreprises** : motivation combiné de facteurs économiques, réglementaires et communicationnels.
- **Les collectivités locales** : limiter la dépendance d'un territoire aux flux de ressources entrants.
Optimiser l'utilisation de la matière et de l'énergie afin de la mettre au profit de l'économie locale.
- **Les citoyens** : mise en place de circuits courts avec une meilleure traçabilité des produits. Bénéfices environnementaux et sociaux importants (économie locale, emplois et santé).

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

a. Les fondamentaux de l'économie circulaire

➤ Raisonner opportunités d'entreprises

- Economies d'approvisionnement des entreprises
- Limitation du risque de fluctuation des prix des matières ou éventuelles pénuries de ressources
- Opportunités de débouchées et de fidélisation de la clientèle.
- Anticipation des changement de réglementation.
- RSE : permet de concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux par des projets concrets (impact positif en termes de communication).

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

b. Biodiversité et entreprise

- Le cadre réglementaire, les acteurs clés

Identifier et évaluer les risques et les impacts de ses activités sur les écosystèmes, notamment en termes financiers, dans l'optique de les maîtriser.

- Parties prenantes:

- Organisations non gouvernementale
- Citoyens
- Agences de notation extra-financière spécialisées dans l'évaluation de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.

Décision VIII/17 à Curitiba en mars 2006 (Conférence des Parties 8 de la convention de la diversité biologique) : invitation du monde de l'entreprise à contribuer aux objectifs fixés : absence de contrainte mondiale

Transposition d'une directive européenne : 1/08/2008 : principe du pollueur-payeur
Cadre juridique européen en cours d'évolution

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

b. Biodiversité et entreprise

➤ Plusieurs problématiques :

- Prise en compte du partage équitable des avantages qui découlent des ressources renouvelables issues de la biodiversité
- La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique
- Traduction des objectifs internationaux de biodiversité dans les stratégies et activités quotidiennes des entreprises.

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

b. Biodiversité et entreprise

- Interaction entreprise, milieux naturels et biodiversité

Plusieurs critères pour évaluer la dépendance entre les branches d'activités et le monde vivant :

- La matière première issue du monde vivant intégrée dans la fabrication des produits ou service
- La technologie
- Les impacts directs sur le monde du vivant
- Proportion du chiffre d'affaires liées à la biodiversité, résultant des précédents critères.

Source : <http://www.natureparif.fr>

Critère "matière première"

Les branches d'activité suivantes sont celles dont le pourcentage de dépendance vis-à-vis de la matière première issue de la biodiversité est le plus élevé, soit supérieur à 75 %. Le secteur primaire apparaît en tête dans ce classement :

- Agriculture, chasse, services annexes, dont élevage, aménagement des paysages : 99,75 %
- Pêche, aquaculture, services annexes : 99,75 %
- Industries alimentaires, dont alimentaires pour animaux et boissons alcoolisées : 99,5 %
- Sylviculture, exploitation forestière, services annexes : 98,25 %
- Industrie du tabac : 94,75 %
- Industrie du papier et du carton : 94,75 %
- Travail du bois et fabrication d'articles en bois : 75 %

Critère "technologie"

Le lien entre branche d'activité et technologie était particulièrement difficile à évaluer. Les pourcentages de dépendance estimés étaient relativement faibles, aucune branche ne dépassant 40 %.

Une étude plus poussée sur les biotechnologies (encadré 7) existantes et potentielles par branche d'activité aurait été nécessaire afin de dégager des estimations plus réalistes de ces technologies émergentes.



Critère "impacts"

Les branches d'activité suivantes sont celles dont les impacts directs sur la biodiversité sont les plus élevés, soit supérieur à 80%. Elles correspondent logiquement aux industries extractives, responsables notamment de la destruction et de la fragmentation des écosystèmes.

- Extraction de houille, de lignite et de tourbe : 81,25 %
- Extraction d'hydrocarbures : 81,25 %
- Extraction de minerais d'uranium : 81,25 %
- Extraction de minerais métalliques : 81,25 %
- Autres industries extractives (dont pierres, sables et argiles, engrais naturels, sel) : 81,25 %

Critère "chiffre d'affaires"

La part du chiffre d'affaires directement en lien avec la biodiversité est particulièrement délicate à estimer. Elle varie notamment en fonction de la part de matières premières issues de la biodiversité dans le produit final ou le recours aux biotechnologies dans la fabrication des produits ou services vendus. Les branches d'activité les plus concernées sont celles dont la dépendance au critère "matière première" est la plus forte. Ainsi, trois branches d'activité se distinguent avec un pourcentage de dépendance du chiffre d'affaires au monde vivant supérieur à 80 % :

- Pêche, aquaculture, services annexes : 88,5 %
- Sylviculture, exploitation forestière, services annexes : 86 %
- Agriculture, chasse, services annexes : 84,75 %

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

b. Biodiversité et entreprise

➤ Faire de la biodiversité un atout pour l'entreprise

Image et réputation de l'entreprise : la notion de biodiversité intervient dans l'accès à de nouveaux marchés.

Les partenaires économiques sont de plus en plus sensibilisés aux enjeux écologiques.

Anticiper le risque lié à la **disponibilité des matières premières** et leurs coûts.

Réduire les consommations des ressources organiques et inorganiques peut s'avérer avantageux pour les entreprises.

Une entreprise bénéficiant d'une « bonne » **notation extra-financière** peut avoir accès à des financements à un taux avantageux ou intéresser les investisseurs soucieux du respect de l'environnement.

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

b. Biodiversité et entreprise

- Faire de la biodiversité un atout pour l'entreprise

Motivation accrue des collaborateurs

Optimisation de la **qualité de gestion du site et de sa pérennité.**

Amélioration de la **qualité de vie** au sein et autour du site de l'entreprise.

3. **Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien**

b. Biodiversité et entreprise

- Identifier des pistes d'actions pour intégrer la biodiversité dans sa politique environnementale
- Lors de l'intégration dans un nouveau site de l'entreprise : prise en compte de la dimension biodiversité dans le projet
- Développement d'une culture d'entreprise « biodiversité »

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

a. Identifier ses besoins

Achat écoresponsable : « *Tout achat intégrant dans un esprit d'équilibre entre parties prenantes des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique.*

L'acheteur recherche l'efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts globaux (immédiats ou différés) au sein d'une chaîne de valeur et en mesure l'impact ».

Définition de l'ObsAR, 2011).

Les acheteurs peuvent influencer de façon déterminante l'évolution des modes de production mis en œuvre par les industriels. La fonction achat peut contribuer au développement d'un marché de produit écoresponsables.

Doublement de la quantité de déchets ménagers durant les trente dernières années : image de l'évolution de nos modes de vie et de consommation.

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

a. Identifier ses besoins

Les préoccupations environnementales dans les achats :

- Cahier des charges incluant des critères écologiques
- Sélection des prestataires sur des critères extra-financiers (engagements, normes, labels etc.)
- S'affranchir du critère prix et accorder à l'écologie une part plus importante (tableaux comparatifs, évaluations etc.)

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

b. Définir son niveau d'exigence

Plusieurs labels écologiques officiels et multicritères existent.

Si la part de marché des produits labellisés atteignait 5%, alors

- on économiserait l'équivalent de la consommation annuelle de 3.5 millions de foyers
- on éviterait d'émettre la quantité annuelle de gaz à effet de serre d'un million d'européens
- on éviterait d'émettre 17 500 tonnes d'oxydes d'azote et de soufre et de composés organiques
- on éviterait de polluer 12 milliards de litres d'eau par des substances toxiques

Source The Direct and Indirect Benefits of the European Ecolabel, AEAT in Confidence

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

c. Elaborer son cahier des charges

Notion de « cout complet » : cout d'acquisition, d'exploitation, maintenance et recyclage (prend en compte l'ensemble du cycle de vie).

Le produit 100% écologique n'existe pas.

AFNOR l'ISO 26000 : définir les bonnes pratiques d'achat avec la philosophie RSE* de « relations mutuellement bénéfiques ». Les définitions et recommandations sont devenues beaucoup plus précises et équilibrées que dans la précédente norme.

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

d. Evaluer et sélectionner ses fournisseurs

Pondération des critères qualité versus prix. L'idée est peut-être d'acheter un peu plus cher, mais d'acheter « le juste besoin ».

Attention quant aux labels ou certifications des fournisseurs : prestataires et fournisseurs certifiés (ISO 14001 par exemple).

Comparaison des fournisseurs actuels :

- Politique de développement durable
- Détailler la chaîne d'approvisionnement
- Identifier leurs points de progrès pour les inciter à améliorer leurs pratiques environnementales et sociales.

Outil d'évaluation : questionnaire + grille de notation pondérée.

4. Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables

e. Suivre les conditions d'exécution

Evaluation des résultats : des bilans doivent être régulièrement établis afin de définir des marges de progrès.

L'objectif est de se placer dans une démarche d'amélioration continue.

Attention :

- Eviter de fixer des critères trop stricts et trop contraignants pour les fournisseurs, discuter avec eux de la marge de progrès...
- Durée de contrat trop courte pour mener à bien la démarche de progrès demandée
- Labels et certifications reconnus par des organismes indépendants uniquement.

5. Valoriser sa démarche écoresponsable

a. Mettre en avant sa démarche écoresponsable et communiquer sur celle-ci

La stratégie de communication se doit d'être :

- **Véritable / effective** : présentation des actions mises en place et les objectifs d'amélioration.
Les photos et les chiffres sont souvent un bon outil pour accompagner vos propos. Vos propos doivent être clairs, basés sur des actions réelles et évaluables
- **Non trompeuse** : bannir le « greenwashing » : utilisation, dans les documents de communication, d'images ou de mots faisant appel à un état d'esprit de protection de la nature dans l'esprit du consommateur, tout en proposant des produits ou services non respectueux de l'environnement.
- **Pertinente** : rester modeste vis-à-vis de votre engagement écologique.

6. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

a. Etre responsable dans sa vie quotidienne

➤ Modifier ses comportements

4% des écrans et 15% des unités centrales d'ordinateur restent inutilement allumés en continu, même le week-end.

Les activités de bureau génèrent en moyenne 2,4 millions de tonnes de déchets par an

Les trajets que nous parcourons entre notre domicile et notre travail représentent en moyenne 6 600km par an

Nécessaire prise de conscience des conséquences environnementales et sociales de nos actions de tous les jours dans le cadre du travail, et de changer quelques mauvaises habitudes.

6. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

a. Etre responsable dans sa vie quotidienne

➤ Modifier ses comportements

Sensibiliser les collaborateurs (ainsi que l'encadrement, et la direction) aux répercussions de chacune des activités de l'entreprise et de son personnel sur l'environnement et les autres hommes.

Difficulté : résistance aux changements, refus de la direction, déni des problèmes écologiques, peur du coût de certaines mesures...

Pour convaincre : mettre en avant les bénéfices financiers, environnementaux et humains pour l'entreprise

6. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

a. Etre responsable dans sa vie quotidienne

➤ Les éco-gestes

Quelques exemples :

- limiter les impressions (2 pages par feuille par exemple),
- privilégier le courrier électronique,
- Classer électroniquement,
- Trier les déchets pour recycler ceux qui peuvent l'être (papier, carton)
- Imprimante multifonctions à privilégier
- Mise en place de solutions de télétravail

6. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

b. S'y retrouver dans les logos, les labels et certifications

Attention : tous les logos « environnement » ne sont pas des écolabels.

Ecolabel : logo environnement qui garantit qu'un produit est plus écologique tout au long de son cycle de vie.



6. Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

b. S'y retrouver dans les logos, les labels et certifications

D'autres logos publics :

